

comptages wetlands

Chaque année, à la mi-janvier, a lieu le comptage international des oiseaux d'eaux appelé Wetlands. Un suivi réalisé dans 180 pays par 150 000 compteurs et 1,5 milliards d'oiseaux recensés, dans près de 50 000 zones humides.

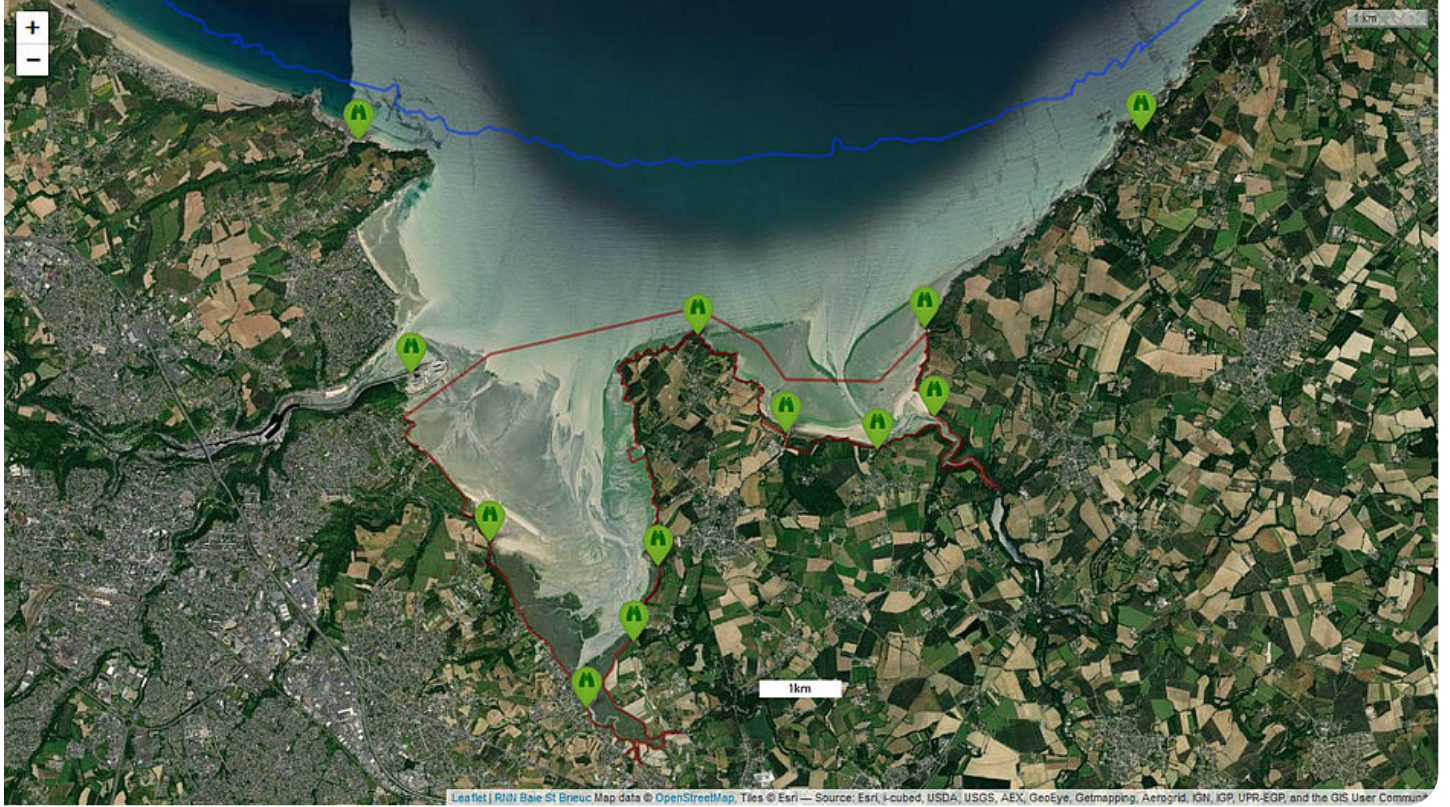
Mise à jour le 01 février
2026



Wetlands international coordonne ce travail à l'échelle internationale depuis 50 ans. Ces comptages sont réalisés à la mi-janvier et permettent d'évaluer les évolutions des populations d'oiseaux d'eau. Le comptage Wetlands permet également d'obtenir un instantané de la répartition des effectifs des populations d'oiseaux d'eau sur les différentes voies de migration.

À la mi-janvier, la majorité des espèces présentes sur leurs sites d'hivernage montrent une relative stabilité spatiale. Les effectifs dénombrés sont à leurs minimums, ils sont donc les plus à même de représenter le pool d'individus susceptible de se reproduire les années suivantes.

Le protocole mis en œuvre en baie de Saint-Brieuc est pratiquement le même que pour les comptages mensuels, avec quelques points d'observations supplémentaires. Le comptage Wetlands se réalise en général sur deux jours afin d'accentuer l'effort de recherche des espèces les plus discrètes.





En complément du comptage à marée haute, la technique du comptage en battue marchante a été choisie pour évaluer les effectifs hivernants de Bécassine des marais, sarcelle d'hiver, hibou des marais..., en raison des mœurs discrètes de ces espèces. Les prés-salés d'Yffiniac et la zone humide située en haut de plage à Bon Abri et de Saint-Maurice sont prospectés par une ligne de rabatteurs qui entraînent l'envol des oiseaux qui peuvent ainsi être dénombrés. Les prés-salés de l'anse d'Yffiniac se situant en zone de protection renforcée, ce protocole n'est mis en œuvre **qu'une fois par an** lors du comptage Wetlands.

